

Délibération 2019-44-CA P

Séance du 17 octobre 2019

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

Opérations consécutives à la dissolution de la Communauté d'Universités et d'Établissement Lille Nord de France (ComUE LNF)

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière dans la salle du conseil Nicole CLEUET – Bâtiment Matisse – le jeudi 17 octobre 2019, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université ;

Le quorum étant atteint ;

Monsieur le Président présente les opérations de liquidation de la ComUE LNF puis laisse la parole à Monsieur Philippe DULION, Directeur Général des Services, qui expose aux membres les opérations consécutives à la dissolution de la ComUE LNF à savoir :

1. La cession de titres de participation détenus par la ComUE LNF dans le capital social de la société SUP INVESTISSEMENT 59-62 inscrit à l'actif de la ComUE LNF (76 250 titres pour une valeur nominale de 1 euro).
La cession de ces titres s'effectuera à titre gratuit au plus tard le 31 décembre 2019 à hauteur de 15 250 titres pour l'UPHF.
2. La cession de titres de participation détenus par la ComUE LNF dans le capital social de la société SATT Nord inscrit à l'actif de la ComUE LNF (418 titres pour une valeur nominale de 1 000 euros).
La cession s'effectuera, moyennant paiement d'un euro par part sociale, au plus tard le 31 décembre 2019 à hauteur de 31 titres pour l'UPHF.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix les opérations consécutives à la dissolution de la Communauté d'Universités et d'Établissement Lille Nord de France (ComUE LNF).

Valenciennes, le 22 octobre 2019

Le Président de l'Université,
Président du Conseil Académique,
Professeur Abdelhakim ARTIBA

